

# Assemblée Générale de l'Association Bretonne pour la Pêche à la Mouche

\*\*\*\*\*

La vingt-troisième Assemblée Générale de l'ABPM s'est tenue le dimanche 14 décembre 2018 à Loudéac (22), dans les salons de l'Hôtel des Voyageurs.

Elle a rassemblé de nombreux participants, preuve de la vitalité de l'association et de l'intérêt qu'elle suscite non seulement en Bretagne, mais aussi dans le Grand Ouest et ailleurs.

La convivialité, la bonne humeur, étaient au rendez-vous avec ce petit supplément de simplicité et d'empathie qui sont la marque des pêcheurs passionnés.

Après avoir salué l'auditoire et présenté ses meilleurs vœux, le président Roland Coat a dressé un bilan détaillé des activités de l'ABPM au cours de l'année écoulée. Une année de transition qui n'a pas connu d'évènements exceptionnels, mais a permis d'affirmer la présence de l'association au travers de ses publications régulières : livres, Bulletins, Lettres et désormais sa page Facebook. Le démarrage de cette dernière semble assez lent et souffre des inévitables parasitages inhérents aux réseaux sociaux. Roland Coat invite les adhérents à s'emparer résolument de cet outil de communication et à « poster » des informations ponctuelles, utiles à tous par la rapidité de leur diffusion (organisation de chantiers d'entretien des rivières, rencontres halieutiques, alertes de pollution des cours d'eau, etc...).

## Le président rappelle les principes fondateurs de l'ABPM

- Une association avant tout conviviale qui favorise les échanges entre pêcheurs à la mouche.
- L'ABPM n'est liée à aucune autorité de tutelle, ne reçoit aucune subvention publique et ce depuis sa création en 1995. Elle n'accepte aucune publicité dans ses colonnes, gage de son indépendance et d'une grande liberté de parole.
- La défense et la protection de l'environnement est sa préoccupation constante. Les pêcheurs sont en première ligne pour dénoncer les pollutions et travaillent à la restauration des rivières trop souvent laissées à l'abandon.
- L'ABPM défend une éthique de la pêche basée sur le respect du poisson. Elle encourage la « graciation » et l'usage d'hameçons sans arpillons.
- L'ABPM demande à ses adhérents de se rapprocher des AAPPMA, de participer aux différents chantiers d'entretien programmés à l'échelle locale.

## Un thème majeur

Les publications de l'ABPM appartiennent à ses membres. Loin d'être une simple formule, ces mots pointent une réalité. Les Bulletins, les Lettres semestrielles, la page Facebook, sont l'œuvre des seuls adhérents. Afin d'assurer la pérennité de ces magnifiques supports dont la qualité est reconnue bien au-delà du cadre de l'association, l'ABPM est en recherche permanente d'articles, d'informations sur les rivières, d'illustrations (dessins, aquarelles, photos...).

Il est vital que davantage d'adhérents s'engagent dans cette démarche créative.

Pour ceux qui sont en délicatesse avec la syntaxe, aucun problème, un comité de lecture se charge de les aider. Qu'ils écrivent ce qu'ils ont envie d'écrire, de dire ce qu'ils ont envie de dire. C'est là l'essentiel.

Artistes débutants ou confirmés, photographes amateurs, à vos crayons, à vos pinceaux, à vos appareils !

Ces contributions demandent quelques efforts et un peu de temps, mais quelle satisfaction de voir publier ses œuvres, ses idées, son savoir, ses reportages, sa bonne ou sa mauvaise humeur !

Il suffit de sauter le pas, un petit pas.

### **2018 se présente sous de bons auspices**

- Participation au Salon de la Pêche à la Mouche de Carhaix, les 24 et 25 février prochain.
- Mise en chantier d'un nouvel ouvrage collectif *Rivières d'Armorique II*, à paraître fin 2019, début 2020.
- Sorties pêche (à définir).
- Et, bien entendu, l'édition des Lettres et Bulletins.

### **Bilan financier**

Le président cède la parole à Paul Troël, trésorier de l'ABPM.

L'exercice 2017 est à l'équilibre et montre un résultat net de 550 euros. En outre, les réserves bancaires s'avèrent suffisantes pour financer l'important projet *Rivières d'Armorique II*.

À noter, dans les dépenses, la baisse drastique des frais d'envoi rendue possible par l'obtention d'un tarif postal avantageux lié au dépôt de l'ensemble des publications à la BNF.

Le budget prévisionnel 2018, établi sur une base conservatrice, montre des recettes stables (cotisations, ventes de livres) et des dépenses maîtrisées.

\*\*\*\*\*

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale

\*\*\*\*\*

À l'issue de l'AG, un excellent déjeuner fut servi au restaurant de l'hôtel, lieu de nouveaux échanges, de discussions, de marques de camaraderie. Un brouhaha tel qu'il était parfois difficile de saisir les propos de son voisin de table.